

Forum sur la lutte contre l'intimidation

Santé et services sociaux : les comités des usagers et de résidents sont concernés par la lutte contre l'intimidation

Montréal, 2 octobre 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, participe aujourd'hui au *Forum sur la lutte contre l'intimidation* présidé par le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard.

« C'est d'abord les acteurs du milieu qui pourront faire changer les choses. Nous avons une responsabilité vis-à-vis les personnes les plus vulnérables, laquelle exige une vision commune et une concertation, une sensibilisation, une vigilance et des actions » a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Le gouvernement devra déterminer les organismes qu'il entend soutenir, et ce, dans chacun des secteurs de la société tels que la santé et l'éducation » a-t-il ajouté.

Comme groupe et à titre d'acteur concerné, le RPCU s'engage à véhiculer des messages pour contrer l'intimidation dans tous les milieux et secteurs où œuvrent les comités des usagers et de résidents : à l'hôpital, en CHSLD, dans les centres jeunesse, en santé mentale et en réadaptation.

Le RPCU a déjà mis sur pied des programmes de sensibilisation comme *Visions nos aînés*, la *Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux* ainsi qu'un concours de sensibilisation en centres jeunesse.

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, défend les droits des usagers et représente les 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 84 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes aînées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

